



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE PUBLIQUE DU
COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN**

**TENUE LE 6 DÉCEMBRE 2022 À 17 H 15.
SALLE COMMUNAUTAIRE, ONE PEEL PLAZA**

PRÉSENTS

Commissaires

Tamara Kelly, présidente
Katelin Dean, vice-présidente
Maike White, secrétaire
Donna Reardon
Greg Norton (par téléconférence)
Michael Costello
Charles Bryant

Membres du personnel

Robert Bruce, chef de la police
Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, VSJ
Daphne Waye, secrétaire de séance

Médias

Marlo Glass / Brunswick News Inc.
Brad Perry, CHSJ / Wave News

1. Ouverture de la séance

1.1 Remarques de la présidente

La présidente Kelly souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique du Comité des commissaires de police de Saint John du 6 décembre 2022 et ouvre la séance. Elle rappelle aux personnes présentes que la réunion est enregistrée conformément à la politique de confidentialité.

2. Approbation du procès-verbal

2.1 Procès-verbal du 8 novembre 2022

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :
IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 8 novembre 2022 soit approuvé. (O2212-01)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Ordre du jour du 6 décembre 2022

Sur la proposition du commissaire Costello, appuyé par le commissaire Bryant :

IL EST RÉSOLU que l'ordre du jour du 6 décembre 2022 soit adopté. (O2212-02)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Divulcation des conflits d'intérêts

4.1 Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec un point à l'ordre du jour.

5. Résolutions en bloc

5.1 Il n'y a aucun élément dans l'ordre du jour des résolutions en bloc.

6. Délégations et présentations

6.1 Campagne « Holiday in a Box »

Le chef Bruce a informé le conseil de la ***campagne Holiday in a Box*** du service de police de Saint John.

Il a indiqué que la campagne vise à offrir aux adultes moins fortunés de la communauté un peu de joie pour les fêtes. La période des fêtes de fin d'année est toujours difficile pour les personnes marginalisées, et plus particulièrement pour les adultes, alors que l'accent est et devrait être mis sur les jeunes.

Les membres du corps de police de Saint John ont montré la voie en s'engageant l'année dernière aux côtés de la communauté et ont pu contribuer 467 boîtes, apportant ainsi une contribution positive à ceux qui comptent le plus sur eux.

Alors qu'ils ont mis au défi les membres et les familles de la communauté de contribuer à cette initiative, le personnel du commandement met au défi chaque famille du SJPF de remplir au moins une boîte-cadeau chacune. Ces boîtes, qui peuvent coûter moins de 50 \$, donnent l'occasion d'offrir à quelqu'un qui pourrait autrement être oublié, de sentir qu'il ou qu'elle compte, même si ce n'est que de façon modeste.

Sur la proposition du commissaire Reardon, appuyé par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que la mise à jour de la campagne Holiday in a Box par le chef Bruce, soit reçue et classée. (O2212-03)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Festive R.I.D.E.

Le chef Bruce a mentionné que la police de Saint John s'est associée au ministère de la Justice et de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, au service de police régional de Kennebecasis et à la section MADD Saint John et région pour organiser leur campagne Festive R.I.D.E. annuelle. Campagne au cours du mois de décembre visant à réduire la conduite avec facultés affaiblies partout.

Selon MADD Canada, chaque année, des centaines de Canadiens sont tués et des milliers sont blessés dans des collisions impliquant l'alcool, le cannabis ou d'autres drogues. Les dernières statistiques de MADD Canada indiquent que près de 87 000 accusations fédérales et suspensions provinciales à court terme sont portées chaque année pour conduite avec facultés affaiblies. Cela représente en moyenne une dizaine d'accusations et de suspensions à court terme infligées aux conducteurs par heure.

Leur mission est de réduire les cas de conduite avec facultés affaiblies par l'éducation, la dissuasion et l'application de la loi, afin de réduire les collisions de véhicules à moteur et les blessures.

Tout au long du mois de décembre, des agents de police et de sécurité publique, y compris des experts en reconnaissance de drogues, effectueront des contrôles et des patrouilles itinérantes à divers endroits de la région de Saint John et de la vallée de la Kennebecasis pour cibler les infractions de conduite avec facultés affaiblies.

Le chef Bruce a déclaré qu'à l'approche des fêtes de fin d'année et du début des célébrations, nous vous demandons de planifier vos déplacements et de désigner un conducteur sobre. Il a ajouté qu'il est de notre responsabilité collective, police et communauté réunies, de veiller à ce que nos routes soient sécuritaires.

Si vous rencontrez un conducteur qui, selon vous, a les facultés affaiblies, veuillez appeler le 911. » Sergent Travis Jones, Festive R.I.D.E. Coordinateur.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que la mise à jour du chef Bruce concernant la campagne Festive R.I.D.E. soit reçue et classée. (O2212-04)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Mise à jour de Café avec un policier

Comme mentionné lors de la réunion du conseil d'administration du 8 novembre, le chef Bruce a fait le point sur le nouveau programme pilote de la force de police de Saint John « Café avec un policier » qui offrira aux résidents des quartiers prioritaires de la ville la possibilité de parler avec un agent et de partager des problèmes qui les affectent.

Il a indiqué que lui-même et la cheffe adjointe Honey Dwyer ont organisé des séances dans les centres communautaires de quartier, et que les sujets abordés vont de la criminalité et du maintien de l'ordre aux sans-abris, etc. Les forces de police ont accru leur engagement communautaire ces derniers mois, en renouvelant la police de quartier et les patrouilles à pied en juin, et ont mentionné qu'elles ne vont pas là où elles ne sont pas invitées.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que la mise à jour du chef Bruce concernant la campagne Café avec un policier, soit reçue et classée. (O2212-05)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Examen de questions non visées par les résolutions en bloc

8. Correspondance générale

8.1 Rapport mensuel interne / octobre 2022

Le chef Bruce fait savoir qu'au cours du mois d'octobre, il y a eu une (1) plainte, une (1) correspondance élogieuse et un (1) grief.

Sur la proposition du commissaire Costello, appuyé par le commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne / octobre 2022 soit reçu et classé. (O2212-06)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Budget de fonctionnement du CCPSJ en date du 31 octobre 2022

Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, a indiqué que les résultats financiers préliminaires non vérifiés montrent un excédent de 3 001 \$ depuis le début de l'exercice. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux dépassent les prévisions budgétaires de (61 \$), tandis que les biens et services sont inférieurs aux prévisions budgétaires de 3 062 \$ depuis le début de l'exercice.

Les honoraires professionnels et les frais de service dépassent les prévisions budgétaires en raison des frais juridiques engagés et des divers services fournis depuis le début de l'exercice. On s'attend à ce que ces lignes budgétaires soient conformes aux prévisions budgétaires d'ici la fin de l'exercice et, dans l'ensemble, le Comité devrait avoir un léger déficit de (2 528 \$).

Sur la proposition de la secrétaire White, appuyée par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU que les résultats financiers non vérifiés du Comité des commissaires de police de Saint John en date du 31 octobre 2022 soient reçus et classés. (O2211-07)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Budget de fonctionnement du SJPF en date du 31 octobre 2022

Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, a indiqué que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement du Service de police affichent un excédent de 600 563 \$ en date du 31 octobre 2022. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs aux prévisions budgétaires de 455 296 \$, une situation pouvant être attribuable aux postes vacants. On prévoit que les biens et services seront inférieurs aux prévisions budgétaires de 145 267 \$ en raison de divers facteurs.

La franchise d'assurance dépasse les prévisions budgétaires en raison d'un nombre de plaintes plus élevé que prévu. L'écart des services professionnels est attribuable à un plus grand nombre de services juridiques obtenus à ce jour, liés à des facteurs tels que la finalisation de la convention collective de l'Association des policiers. Les autres services achetés et les réparations et l'entretien sont liés au calendrier des biens et services reçus depuis le début de l'exercice.

Les prévisions globales de fin d'exercice montrent que le Service de police a un déficit mineur. Parmi les préoccupations qui devront être atténuées, citons les coûts plus élevés de la franchise d'assurance, les frais juridiques imprévus et les coûts plus élevés du carburant.

Les recettes devraient être inférieures aux prévisions budgétaires en raison d'un détachement plus tôt que prévu, alors qu'il était prévu pour 2022.

Sur la proposition du commissaire Costello, appuyé par la commissaire Reardon :

IL EST RÉSOLU QUE les résultats financiers non vérifiés du Service de police de Saint John en date du 31 octobre 2022 soient reçus et classés tels que présentés. (O2212-08)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Budget de fonctionnement du CCSP en date du 31 octobre 2022

Craig Lavigne, gestionnaire principal des finances, a indiqué que les résultats préliminaires non vérifiés du budget de fonctionnement du Centre de communication pour la sécurité publique (CCSP) au 31 octobre 2022 affichent un excédent de 118 467 \$ depuis le début de l'exercice. Dans l'ensemble, les salaires et les avantages sociaux sont inférieurs aux prévisions budgétaires de 22 358 \$, tandis que les biens et services sont inférieurs aux prévisions budgétaires de 71 685 \$ depuis le début de l'exercice.

Le CCSP devrait avoir un excédent de 102 207 \$, qui est une combinaison de l'excédent des salaires et de la différence des biens et services, et qui est principalement dû aux retards dans la mise en œuvre du nouveau système de répartition assistée par ordinateur.

Les recettes devraient être conformes aux prévisions budgétaires pour la fin de l'exercice.

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par la secrétaire White :

IL EST RÉSOLU QUE les résultats financiers non vérifiés du Centre de communication pour la sécurité publique (CCSP) de Saint John en date du 31 octobre 2022 soient reçus et classés tels que présentés. (O2212-09)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 SJPF et CCSP – Budget de fonctionnement 2023

L'objectif du rapport était de fournir au Comité des commissaires de police de Saint John une mise à jour des budgets de fonctionnement 2023 sur le Service de police de Saint John et le Centre de communication pour la sécurité publique.

Le Comité des finances a approuvé le budget de fonctionnement du Fonds général lors de sa réunion du 21 novembre 2022 et a soumis le budget au conseil municipal pour réception et classement.

Le budget de fonctionnement du Service de police approuvé par le Comité des finances s'élève à 28 134 829 \$, soit une réduction de 112 650 \$ par rapport au budget approuvé et soumis par le Comité. Le budget de fonctionnement du CCSP a été approuvé pour 2 894 857 \$, ce qui représente une réduction de 81 600 \$.

Ces réductions étaient liées à la mise en œuvre du nouveau système de gestion des dossiers et des nouveaux systèmes de répartition assistée par ordinateur. Il est très probable que les deux systèmes ne seront pas opérationnels avant la fin de

l'exercice 2023. Par conséquent, le coût d'exploitation annuel total de ces coûts budgétisés ne sera pas engagé en 2023. Ces postes budgétisés pourraient être réduits sans incidence sur les projets ou les opérations du Service de police ou du CCSP et permettre de mieux aligner les budgets sur les coûts réels.

Il y a également eu une correction pour les recettes des services supplémentaires de la police, qui ont été augmentées de 50 000 \$ pour atteindre un total de 100 000 \$, afin de s'aligner sur le budget de l'exercice précédent.

Sur la proposition de la secrétaire White, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que le Comité des commissaires de police de Saint John reçoive et dépose une mise à jour des budgets de fonctionnement 2023 pour le Service de police de Saint John et le Centre de communication pour la sécurité publique. (O2212-10)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Points saillants du rapport d'activité mensuel / octobre 2022

Activité	Octobre 2022	Depuis le début de l'année – 2022	À ce jour – 2021
Appels de service – CCSP (<i>traités par le CCSP pour le SPSJ uniquement</i>)	4 918	47 641	46 952
Rapports d'incidents (<i>fichiers de police générés</i>)	686	6 924	7 791
Crimes violents (<i>agressions, vols, attaques à main armée, menaces</i>)	93	775	710
Crimes contre les biens (<i>vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits</i>)	161	1 795	1 999
Loi sur la santé mentale	15	242	328
Appels de service liés à la santé mentale	126	1 645	1 479
Arrestations (<i>Données non disponibles pour décembre</i>)	87	1 239	1 300
Conduite en état d'ébriété	8	79	79
Accidents de véhicules à moteur	187	1 555	1 519
Contraventions émises (LPAIP)	37	1 142	919
Formation	1 273,5	8 367	Non disponible
Activités auxiliaires	77	1 270	694,5

Unité de réponse alternative	422	4 656	Non disponible
------------------------------	-----	-------	----------------

Sur la proposition de la secrétaire White, appuyée par la vice-présidente Dean :

IL EST RÉSOLU que les points saillants du rapport d'activité mensuel en date d'octobre 2022 soient reçus et classés. (O2212-11)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.7 Proposition de calendrier des réunions du CCPSJ pour 2023

Le calendrier proposé du Comité des commissaires de police de Saint John pour 2023 pour le deuxième (2^e) mardi du mois a été soumis à l'examen du Comité.

Conformément à l'article 4 (4.1) concernant les procédures des Règlements administratifs de 2012 du Comité des commissaires de police de Saint John, des réunions régulières doivent être tenues une fois par mois, le premier (1^{er}) mardi de chaque mois, à l'exception du mois d'août, afin de traiter toutes les affaires du Comité. En outre, la présidente est autorisée à fixer une réunion spéciale ou d'urgence à n'importe quelle date.

Lors de la réunion du conseil du 4 décembre 2018, une résolution a été adoptée visant à modifier le calendrier des réunions proposé pour 2019 qui a été soumis, en changeant les dates des réunions du Comité au deuxième (2^e) mardi du mois, afin de tenir compte des horaires des membres du Comité.

Le 14 décembre 2021, le Comité a adopté une résolution visant à revenir à la tenue de ses réunions mensuelles le premier (1^{er}) mardi du mois, conformément à l'article 4 (4.1) concernant les procédures des Règlements administratifs de 2012 du Comité des commissaires de police de Saint John.

Le chef Bruce a été consulté pour fournir des commentaires sur les dates de réunion proposées pour 2023.

Il a déclaré que le fait de déplacer les réunions du Comité des commissaires au deuxième (2^e) mardi de chaque mois donne suffisamment de temps pour préparer correctement tous les rapports et présentations au Comité.

Actuellement, les réunions se tiennent le premier (1^{er}) mardi de chaque mois, ce qui oblige le personnel à se hâter pour recueillir les renseignements nécessaires et à préparer les réunions.

Déplacer les réunions du Comité des commissaires au deuxième (2^e) mardi du mois sera un moyen à la fois efficace et effectif de bien se préparer.

Sur la proposition de la secrétaire White, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que l'horaire proposé pour 2023 pour les réunions du Comité des commissaires de police de Saint John, deuxième (2^e) mardi du mois, soit approuvé. (O2212-12)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Nouvelles affaires

Le chef Bruce a mentionné qu'il souhaitait reconnaître publiquement l'excellence professionnelle en journalisme de Timothy Herd, qui a récemment quitté son poste de reporter au CHSJ / Wave News. Le chef Bruce a ajouté que M. Herd a très bien couvert la Commission et les services de police avec son intégrité journalistique, son impartialité et son équité, ce qui constitue un hommage au journalisme, et souhaitait lui remettre le certificat d'excellence du chef.

Malheureusement, M. Herd n'était pas présent à la réunion et le chef Bruce espère qu'à une date ultérieure, il pourra lui faire cette présentation, soit lors d'une réunion du Comité, soit au quartier général de la police.

À ce moment-là, les représentants des médias sont invités à poser des questions au Comité.

10. Levée de la séance

Sur la proposition de la vice-présidente Dean, appuyée par le commissaire Costello :

IL EST RÉSOLU que la séance publique du Comité des commissaires de police de Saint John du 6 décembre 2022 soit levée. (O2212-13)

LA MOTION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président déclare la réunion levée à 17 h 45.

Présidente Tamara Kelly

Secrétaire Maike White